



CPAM des Alpes-Maritimes

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Infos CE - Infos CE - Infos CE - Infos CE - Infos CE - Infos CE

COMPTE RENDU DE LA REUNION PLENIERE DU COMITE D'ENTREPRISE

DU 17 avril 2018

1. Outil CESAR

Il s'agit d'une application développée par la CPAM de Nantes qui permet, dans le cadre de la relation client, d'enrichir les coordonnées de différents interlocuteurs au sein d'une même entreprise afin de permettre un meilleur ciblage des actions menées par les CIS employeurs et un meilleur suivi des anomalies détectées par les techniciens dans le remplissage des attestations de salaire et des déclarations d'Accident du Travail.

Cet outil est déjà utilisé en PACA par les CPAM d'Avignon et de Toulon, pourrait être progressivement déployé auprès des pôles IJ AS et AT, l'appréciation AT et les Relations Internationales.

2. Outil GDC

Il s'agit d'un outil de suivi et pilotage de gestion des créances déjà utilisé par près de la moitié des Caisses du réseau. Il permet de sécuriser, dématérialiser et automatiser la gestion des indus par le suivi d'une créance constatée dans Dettes depuis sa détection jusqu'à son recouvrement. Sa mise en production, prévue mi-juin 2018, nécessite au préalable une montée en charge des dossiers d'indus en cours de traitement.

3. Diversification des activités sur les Plateformes de Service

Le bilan présenté aux élus fait suite aux engagements pris par la Direction au mois d'octobre 2017, dans le cadre d'une politique globale de qualité de vie au travail (QVT).

Les deux PFS, locale et de délestage, ont été concernées par l'expérimentation de plusieurs activités de back office pouvant être exercées par les téléconseillers :

- Immersion en accueil (Romain Rolland, Pertinax, centres extérieurs),
- Immersion dans les pôles (Social, GB, PN, PIFE),
- Renfort aux services de prestations,
- Supervision et traitement des affaires dans MEDIALOG +,
- Ateliers de perfectionnement animés par des agents expérimentés.

Les élus du Comité d'Entreprise ont voté à l'unanimité la pérennisation de cette diversification des tâches dont les retours par le personnel concerné sont plutôt positifs.

4. Récupération du samedi 14 juillet 2018

Il a été proposé aux élus de reconduire les mêmes modalités de récupération que celles adoptées pour le 11 novembre 2017, c'est-à-dire une récupération du jour férié le vendredi 13 juillet pour l'ensemble du personnel, à l'exception des personnes ne travaillant pas le vendredi pour des raisons contractuelles et le centre SOPHIA.

*La proposition a été majoritairement validée par les élus, dont la **Cfdt**.*